L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 JANVIER 1888. 61me Année

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 26 JANVIER 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix étalé de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Hogy & O'Connor, Au No 149 rue du Camp entre Julie et Girod—Meubles et effets mobiliers, montre en or et bibliothèque.

Par Jas. P. Guinault, au Bayou St-Jean, en face du pont de la rue Esplanade, à l'écurie de Mme Veve J. Puissegur—35 belles vaches laitières.

Par B. Ouerain, coin Delord et Les Cercles—3 chevaux, 3 mules, 4 floats et divers harnais.

Par le Sheriff, au No 290 rue Decatur—Un grand assortiment de fauteuils, verrerie, lampes, voitures, etc. Au No 295 même rue, même genre de marchandises. Et à son entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres. Un lot de groceries, viandes, chaudrons, conserves, sauces, balances, etc.

Les prochaines élections municipales de la Nouvelle-Orléans.

Nous vivons dans un pays où tout est soumis à la souveraineté populaire, où c'est le plus grand nombre qui distribue les emplois. C'est surtout à propos d'un centre comme le nôtre, qu'il est vrai de dire qu'un peuple a toujours le gouvernement qu'il mérite, puisque c'est lui qui, directement, par son scrutin, ou, indirectement, par ses délégués, fait les lois et forme l'administration. Certaines gens ne voient, dans l'exercice de cette suprême fonction de la masse des populations, qu'un moyen de satisfaire—les uns une ambition mesquine, les autres une futile gloriole. Nous les plaignons; ils sont, les premiers, de propos délibéré, les seconds, inconsciemment, la honte et la perte de leur pays. Tous sont indignes de la puissance souveraine dont la loi les a investis.

Nous nous trouvons au milieu de cette solennelle période d'incubation gouvernementale. Une première élection vient d'avoir lieu, on se rappelle dans quelles circonstances exceptionnelles et avec quelle passion la campagne a été menée des deux côtés. La lutte s'est ou ne peut plus heureusement terminée. Jamais nomination n'a été plus franchement, plus sincèrement l'expression du vœu populaire; jamais choix n'a été plus heureux. Cela est tellement vrai, que, du moment où la majorité de la Convention s'est prononcée, toutes les passions se sont éteintes, toutes les récriminations ont été oubliées. C'est la minorité elle-même qui s'est chargée d'acclamer l'élu, et la première parole du candidat vaincu a été une parole de réconciliation, d'oubli complet du passé. Il n'y a plus, aujourd'hui, trace des anciennes smertumes; les deux camps opposés se sont confondus. Nous avons beau chercher, nous ne trouvons de dissidents nulle part. Il n'y a plus que des démocrates prêts à voter comme un seul homme et à serrer leurs rangs pour faire face à l'ennemi commun. Aussi, la victoire—une victoire éclatante—n'est-elle pas douteuse. Il ne reste qu'un dernier devoir à remplir: celui de la présence aux "polls" et du vote unanime. L'abstention serait un crime, quand on va rencontrer un parti qui a toujours rêvé de surprises et n'a jamais dû le succès qu'aux ténèbres, aux fraudes et aux fautes de ses adversaires.

Mais ce n'est là que la moitié de la tâche qui incombe au parti démocrate et à la population néo-orléanaise. Aux élections d'Etat viennent se joindre celles de la municipalité, qui ont, peut-être, pour nous, encore plus d'importance que les premières.

Que l'on consulte les habitants de la Nouvelle-Orléans, sans distinction d'origine, de race, d'opinion, on n'en découvra pas un qui ne s'écrie que ce qui manque à la métropole du Sud, c'est un bon gouvernement, une administration active, intelligente, éclairée. A l'heure où, après une longue et navrante stagnation commerciale, on commence à sentir une reprise dans les transactions, au retour à la confiance dans les esprits, il est de toute nécessité que des hommes intègres et sages soient placés à notre tête et composent notre Conseil de ville. Jamais administrateurs municipaux n'auront eu besoin de posséder autant de qualités diverses, autant de dévouement à la chose publique. Tout est à refaire, tout à remettre en ordre, ainsi bien dans les finances que dans l'édilité et les améliorations urbaines. Que d'entreprises entreprises commencées et recommencées mille fois et qui n'ont pas été réussies! Que d'améliorations à apporter dans nos rues, dans notre pavage, dans nos égouts, dans le système général d'irrigation de la ville, dans le drainage, dans l'écoulement rapide et constant des eaux, du fleuve au Lac! Il y a tant de choses à dire, tant de recommandations à répéter, que nous en finirons pas si nous voulions seulement énumérer les travaux dont l'exécution est urgente.

Que désirons nous, tous tant que nous sommes? Voir notre ville conquérir enfin la bonne renommée à laquelle elle a droit et devenir pendant les mois d'hiver, le rendez-vous de la bonne société, du monde élégant et aisé des Etats de l'Ouest et du Nord, ses régions viennent d'être ensuite éprouvées par une foule de familles riches venant fuir un climat meurtrier et passer la terrible saison actuelle sous un ciel plus doux. C'est, naturellement, dans les villes qu'elles se réfugient en pareil cas, principalement dans celles où l'on peut trouver la vraie salubrité et une foule de distractions agréables, élégantes, artistiques. Quelle communauté autre que la Nouvelle-Orléans leur offrira jamais ces avantages au même degré! Pourquoi faut-il qu'à côté de tant de charmes, la Nouvelle-Orléans laisse apercevoir tant de choses laides, désagréables, relatantes quelquefois—une voirie détestable, des rues mal soignées, mal pavées, mal drainées; des marques de négligence, de mauvaise administration partout, presqu'aucune des améliorations, ancien des ornements dont se vantent, à bon droit, tant de villes du Nord et de l'Ouest? Comment opérer les réformes nécessaires, les changements indispensables, si nous n'avons pas une bonne édilité, un bon Conseil, composé de l'élite de notre population, et comment avoir ces deux choses, si nous n'allons pas aux "polls," si nous nous y laissons dominer!

Nous allons avoir bientôt des élections primaires pour notre administration municipale; il faut que les choix soient irréprochables, que les élus soient des hommes aussi dignes que capables.

Il y a de grandes et belles choses à accomplir sous la haute et salutaire influence de notre prochaine administration d'Etat, mais il faut que nous l'aidions à faire le bien qu'elle projette, en lui offrant une municipalité qui n'oppose pas d'obstacles à ses desseins, qui aille, au contraire, au devant de ses désirs et lui facilite la tâche.

Il n'y a rien que l'on ne puisse tenter à Nouvelle-Orléans avec un bon gouvernement d'Etat doublé d'un bon gouvernement de ville.

Liquidité:

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St. Tammany, du 21 janvier:

Le *Farmer*,—comme il l'a fait pendant ses 14 années d'existence—entre en lice pour prendre la défense de la cause de la démocratie, pour travailler à assurer l'élection des choix du parti, quels qu'ils puissent être. La liste des candidats d'Etat, tel qu'elle a été adoptée par la Convention de Bâton Rouge, est considérée par tous, sans exception comme excellente. Elle trouvera, sans nul, doute l'appui chaleureux et cordial de toute la démocratie de la Louisiane.

—Nous avons eu du porc frais en abondance, cette semaine; il se vendait de 4 à 6 cents la livre.

—Les pêchers, les pruniers, commencent à fleurir, et les feuilles commencent à pointer sur les figuiers.

—Il vient d'être établi un bureau de poste à Abita Springs; c'est M. Thos. H. McAvoy, qui a été nommé le postmaster.

—Le Rév. Père Avellhé nous a envoyé, hier, une superbe tête de chou blanc, nouvellement récolté dans son jardin, à Mandeville. Ce chou a 38 pouces de circonférence. On peut-on récolter un plus beau légume?

—La malle continue à nous arriver, tous les jours, de la Nouvelle-Orléans, mais elle ne nous apporte que des nouvelles vieilles de deux jours. De ce train, un attelage de bœufs pourrait battre la poste en vitesse. Le seul remède possible à cet état de choses est de donner le contrat de la malle au chemin de fer East Louisiana. Le plus tôt possible sera le meilleur.

—Le temps a été clair et très froid, cette semaine; nous avons eu de la glace mardi, mercredi et jeudi.

—Le travaux du chemin de fer ont été retardés, cette semaine, à cause de la rareté des traverses en bois. La voie est achevée jusqu'à la colline Rouge, en face de Covington, de l'autre côté de la rivière. Les rails sont posés jusqu'à un mille de la localité. Dans quelques jours, la locomotive viendra jusqu'ici.

—Nous avons eu, hier, le plaisir de recevoir la visite de M. G. W. Mason, d'Oregon, Illinois; il est venu se rendre compte de New Covington et des localités environnantes. Il a passé quelques jours, ici, la semaine dernière; de là, il est allé à Lac Charles; il vient de nous revenir, jeudi soir, plus enchanté qu'auparavant de Covington. Il est chez nous pour inspecter le pays, au nom d'une colonie qui a l'intention de s'établir dans le Sud. M. Mason était accompagné de M. Barker, de Sioux City, qui remplit une mission semblable. Nous espérons que ces messieurs seront satisfaits de ce qu'ils voient. Notre superbe climat, nos sites d'une beauté rare, notre sol fertile, n'ont pas besoin d'être vantés; il n'y a qu'à venir pour les admirer. Quant à la population, elle sait faire un accueil plus généreux et hospitalier aux étrangers, qu'on ne le fait ailleurs. Une bienvenue cordiale attend les nouveaux colons, à leur arrivée, s'ils veulent se fixer dans notre paroisse. Ils seront, sans aucun doute, enchantés de notre charmante contrée et de notre délicieux climat.

—On nous écrit, de Mandeville:

"Votre article sur la "Malle" a été fort apprécié ici, à un point de vue, mais il faut donner à Mandeville une part du gâteau. Nous devrions avoir un service de la malle régulier et sur lequel nous puissions compter. Les steamers qui sont la propriété de M. W. G. Coyle, répondent à ces besoins. Nous pensons que notre représentant devrait employer son influence pour leur faire obtenir le contrat.

"Nous avons un natif de St-Tammany, (ayant vu le jour à Covington) qui habite Washington; qu'il se rappelle St-Tammany et qu'il se mette à la besogne. Qui peut peut; M. E. J. E. ne l'ignore pas."

—Nous lisons, dans le *South Illustrated*, de la Nouvelle-Orléans:

"Comme le chemin de fer d'East Louisiana, propriété de MM. Poitevent et Fèvre, est maintenant à peu près achevé jusqu'à New Covington, nous appelons l'attention de nos lecteurs—particulièrement des capitalistes et de ceux qui cherchent à s'établir dans une localité salubre et délicieuse—sur les étonnants avantages qu'on y trouve.

Les rues de Covington et de ses environs, que nous publions dans chacun de nos numéros, prouvent bien qu'en jouit, dans cette région, des sites les plus pittoresques qu'on puisse rencontrer sur notre continent.

Tout ce qui peut assurer la santé, tout ce que le besoin de distraction peut rêver, se trouve là. Covington est, pour ainsi dire, aux portes de la Nouvelle-Orléans, au milieu d'une contrée qui n'a pu se peupler à cause du manque de moyens de communication.

Le village de New Covington va devenir l'entrepôt d'une région, célèbre pour la fertilité de son sol, pour la variété de ses produits, pour ses magnifiques forêts, pour ses nombreux cours d'eau en dehors comme le cristal, pour ses huîtres abondants, pour ses sources minérales dont la réputation s'étend dans toute l'Union.

Dans la liste des employés et directeurs de la "Covington and St Tammany Land and Improvement Company" nous trouvons quelques-uns de nos concitoyens les plus expérimentés, les plus entreprenants. Leurs noms sont pour nous une garantie d'honnêteté et de succès.

Rendez vous au siège de la compagnie, rue Carondelet, No 25, et examinez les prix, les cartes, les plans de cette magnifique propriété.

Tous les renseignements que l'on peut désirer, quand on habite loin de la Nouvelle-Orléans, sont envoyés par l'administration à quiconque les lui demande.

La Compagnie se dispose à faire don à la communauté de vastes terrains pour parcs, écoles, églises et institutions de charité. Les propriétaires d'hôtels sont invités spécialement à s'entendre avec les directeurs, à entrer en correspondance avec eux, en vue de la construction d'un hôtel de premier ordre, qui servira de rendez-vous aux visiteurs du Nord. Plusieurs hôtels sont nécessaires, et la Direction serait heureuse d'entrer, dans ce but, en relations avec des hommes compétents.

Le "NEW ORLEANS DAILY PICAYUNE."—Nos très estimés confrères du *Picayune* ont célébré, hier, le cinquante-unième anniversaire de la fondation de leur journal.

Nous voyons, toujours, avec plaisir, arriver la date du 25 janvier, car elle nous fournit l'occasion de renouveler au plus ancien organe de langue anglaise dans notre ville, à l'un des plus répandus, des plus influents interprètes de l'opinion publique dans notre métropole et au Sud, nos vœux les plus sincères de longue existence et de prospérité—d'une prospérité qu'il mérite à tant d'égards et dont il jouit.

C'est avec émotion que l'*Abeille* de soixante ans parle du *Picayune*, qui a traversé avec elle les splendides et glorieuses époques de la Louisiane, a connu, comme elle, les jours sombres et les angoisses; qui a, constamment, défendu, avec non moins de courage que de talent et d'affection, l'Etat que l'*Abeille* aime d'un amour filial.

LE PROGRÈS DE L'EGLISE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE.—Le *Catholic Directory* de 1888 donne des statistiques intéressantes qui montrent le progrès continu de l'Eglise catholique en Angleterre.

Le nombre des prêtres est maintenant de 2,648, y compris les religieux expulsés de France. Il y a 1,631 églises et chapelles, c'est-à-dire 21 de plus que l'année dernière. Dans le courant de l'année 1887, il y a eu 78 ordinations, tant pour le clergé séculier que pour le clergé régulier. Dans toute l'étendue de l'empire britannique, il y a maintenant 25 archevêques catholiques, 96 évêques, 19 vicaires apostoliques et 10 préfets apostoliques.

L'Angleterre compte 1,354,000 catholiques; l'Ecosse, 326,000; l'Irlande, 4,361,000.

En ajoutant à ces chiffres ceux des catholiques répandus dans les colonies, on peut les évaluer à 9,028,000.

Ils sont représentés au Parlement par 2 pairs du royaume, 5 membres des Chambres des communes anglaises et 75 irlandais. Enfin, le conseil privé de la reine compte 9 catholiques.

Les Pectorales, Cerises, Chasseurs, et Ayer's Pectoral-Cerise d'Ayer sont en vente ici.

Saint-Siège.

Le 8 janvier, le Pape a reçu, en audience solennelle, M. Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France, accompagné de tout le personnel de l'ambassade.

En remettant à Léon XIII la lettre de félicitations de M. le président de la République, l'ambassadeur a exprimé au Pape l'attachement de la France au Saint-Siège, attachement qui est une tradition plusieurs fois séculaire. Il a déclaré qu'il était heureux d'avoir été chosi par le chef de l'Etat pour être l'interprète de ses propres sentiments ainsi que de ceux de son gouvernement et de la nation française.

M. Lefebvre de Béhaine a ajouté que M. le président de la République appréciait hautement les grandes qualités et les insignes vertus du Pape, qu'il lui souhaite longue vie et prospérité, et qu'il espère que les nons rapports continueront entre la France et le Saint-Siège sur la base du Concordat.

Le Pape a répondu par quelques mots très bienveillants pour M. le président de la République française, pour l'ambassadeur et pour la France.

—Le même jour, avant la réception de l'ambassade de France, le Pape a reçu les pèlerins français, au nombre de deux mille environ. Parmi eux se trouvaient quatre cardinaux, vingt-trois archevêques et évêques français, notamment les archevêques de Paris, Lyon, Reims, Rennes, Rouen, et tous les principaux curés de Paris.

La réception a eu lieu, non dans la salle des Consistoires, qui est été trop petite, mais dans les Loges de Raphaël. Le Pape, fatigué, n'a pu acquiescer au désir des pèlerins d'être reçus dans la chapelle Sixtine et d'y assister à une messe célébrée par lui.

Il a été impossible de faire défiler tous les pèlerins devant le Pape; plusieurs centaines durent se retirer sans avoir pu approcher le Saint-Père, qui chargea un prélat de leur distribuer des médailles, comme il en avait fait distribuer à ceux qui purent arriver près de lui. On défilait par groupes d'une centaine de personnes, autant que possible de la même région sinon du même diocèse.

On assure que les pèlerins français ont apporté au Pape au moins un million et demi. Ces offrandes sont été remises, le matin, au majordome qui les a présentées au Pape. L'archevêque de Paris a apporté environ trois cent mille francs.

Nous lisons, dans la *République Française*:

La réponse du Pape à l'allocution de l'ambassadeur de France qui venait de lui remettre une lettre de félicitations du président de la République, a été on ne peut plus sympathique pour M. Carnot, M. le Béhaine et la France entière.

Léon XIII s'est montré très touché de l'attention du Président de la République française, qui lui a envoyé ses propres félicitations et ses souhaits par l'intermédiaire et avec la solennité d'une ambassade extraordinaire.

Cette attention—a déclaré le Pape—rehausse encore à ses yeux la valeur des témoignages d'affection, si nombreux et si grands, qui lui arrivent de la France catholique, laquelle a toujours été la première lorsqu'il s'est agi d'honorer le vicaire de Jésus-Christ, comme le prouve encore aujourd'hui le large concours qu'elle a donné à l'Exposition vaticane.

Après la réception, le Pape a emmené dans son cabinet de travail M. de Béhaine, les cardinaux-archevêques de Rennes, de Reims et de Sens, et s'est entretenu avec eux une demi-heure environ.

Léon XIII a comblé d'attentions l'ambassadeur de France. Il lui a annoncé qu'il recevrait les pèlerins français qui n'ont pas pu être admis en audience collective.

L'*Osservatore Romano* répond à la *Riforma* du 4 janvier, qui disait que le Vatican avait fait à l'Italie des offres de conciliation qui avaient été repoussées. L'organe du Vatican nie le fait.

"Il se peut—dit-il—que le gouvernement italien ait fait des propositions formelles et officielles au Pape; il n'y a pas à s'en étonner, en raison de la situation; mais il est un fait dont tout le monde a été témoin, c'est qu'après l'allocution papale du 23 mai dernier toute l'Italie s'émut et que les hommes parlementaires et gouvernementaux manifestèrent le vif désir de chercher un arrangement qu'on pût offrir au Pape.

"Ce qui se passe en Italie et dans le monde atteste, d'ailleurs, le contraire de l'assertion de la *Riforma*, que l'Italie n'a pas besoin de conciliation avec le Vatican, et aucun homme politique ne saurait méprisé une force comme celle de l'Italie concourant, avec toutes les autres nations, pour honorer le Pape et l'aider dans la revendication de ses droits.

"Que la *Riforma* prouve que le Vatican a fait à l'Italie des propositions intéressées de conciliation, et alors nous raconterons ce qui s'est passé à la lumière du soleil. Le Pape aurait vu avec plaisir cesser le conflit entre lui et l'Italie. Ce désir de Léon XIII était il une trahison!"

Le correspondant roumain de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* envoie une longue correspondance à ce journal sur les fêtes du jubilé. Voici en quels termes il exprime les impressions que la cérémonie qui a eu lieu à Saint-Pierre a faites sur lui:

"Je ne trouvais à cinquante pas de l'autel, et je pouvais voir le Pape et observer chacun de ses mouvements. Le Saint-Père était tout à fait pénétré de l'importance de la cérémonie religieuse qu'il accomplissait.

"Ce bas monde semblait disparaître complètement à ses yeux en présence du Tout puissant. Les paroles qui sortaient de ses lèvres étaient comme des aspirations qui montaient vers le Ciel, et c'est d'une main tremblante qu'il tournait les feuillets du missel.

"Et lorsque cette main bénit l'hostie et le vin, les yeux, qui jaillissaient de l'auréole du Pêcheur Ravissant comme des rayons de lumière jaillissant de son âme. Sur ce visage de vieillard presque exangue, on remarquait une telle piété, une telle conviction, une telle pureté d'âme, qu'au moment de l'élévation, lorsque les représentants de la catholicité entière se mirent à genoux devant cet auguste vieillard, ceux qui n'étaient pas catholiques furent eux-mêmes forcés de se prosterner."

Alsace-Lorraine.

Un ouvrier teinturier, de nationalité française et dont les journaux s'indiquent pas le nom, était venu, sans autorisation, s'établir à Sainte-Marie-aux-Mines. Il vient d'être expulsé du territoire d'Alsace-Lorraine.

On écrit, de Dienze, à la *Post*, de Strasbourg:

"L'enseignement de la langue allemande se fait, cette année, sur une plus grande échelle que les années précédentes dans toutes les écoles de notre arrondissement. Dans les classes supérieures, l'allemand est devenu presque exclusivement la langue de l'enseignement. Une circonstance s'opposait, jusqu'ici, aux progrès que devait faire la langue allemande dans nos écoles; c'est qu'une partie de nos instituteurs ne connaissaient pas cette langue. Cet inconvénient a été écarté, à peu d'exceptions près, dans notre arrondissement."

Portugal.

Nous avons annoncé que le gouvernement chinois et le gouvernement portugais étaient parvenus à s'entendre pour ratifier la convention concernant Macao, négociée à Lisbonne par Sir Robert Hart. Les pourparlers au sujet de cette colonie ont traîné longtemps; ils se heurtaient, à Pékin, aux répugnances de certains membres du Tsong-li-Yamen, qui ne voulaient aliéner ostensiblement aucune partie de l'empire; ils devaient cependant aboutir, car les deux parties y avaient intérêt. En effet, le Portugal devait tenir à recevoir un titre de possession quelconque, une concession temporaire même, mais indéfiniment renouvelable, pour l'établissement qui lui appartient à l'embouchure de la rivière de Canton. D'autre part, la Chine a conclu avec l'Angleterre un traité au sujet de l'importation de l'opium, qui permet aux douanes célestes de surveiller sur place la concurrence de cette denrée et d'en empêcher la contrebande. Cette convention n'était d'aucune utilité pour le Trésor impérial tant que son effet n'était pas étendu à Macao, qui est depuis longtemps le siège d'un important transit clandestin. De la sorte, le Portugal et la Chine avaient chacun des avantages à offrir et à demander. L'accord a pu se faire. Il y aura une douane impériale à Macao et, d'autre part, le territoire de cette colonie sera officiellement livré aux Portugais, pour un temps indéterminé. De la sorte se trouve écarté un conflit qui, comme nous l'avons exposé ici récemment, a risqué un instant de devenir menaçant et d'aboutir à une rupture complète.

Depuis le mois d'août de l'année 1885, le royaume de Dahomey est placé sous protectorat du Portugal.

La *Gazette de Cologne* annonce que le gouvernement portugais a décidé de renoncer à ce protectorat, attendu qu'il se trouve dans l'impossibilité de porter une responsabilité internationale pour les actes du sultan de Dahomey. Il a avisé de cette résolution toutes les grandes puissances européennes.

Le *Journal du commerce*, de Lisbonne, publie le rapport suivant sur les affaires économiques et financières du Portugal:

"Les prix de nos fonds se maintiennent, l'argent est relativement facile, l'exportation des vins, quoique moindre qu'en 1885 et 1886, a été satisfaisante; les remises du Brésil favorisent le change; la politique n'a pas entravé les affaires et il ne s'est pas produit de faillites importantes; enfin les gros capitaux engagés dans des entreprises minières vont profiter de la hausse des métaux.

"D'un autre côté, l'agriculture souffre d'une crise intense par le prix des céréales, l'émigration augmente, les impôts indirects augmentent d'une manière affrayante le prix de tous les vivres; les colonies du Portugal continuent à être une charge fort lourde, et la disproportion entre les recettes et les dépenses de l'Etat n'a pas diminué.

"La politique financière du gouvernement peut se définir en trois points: 1o. augmentation des dépenses; 2o. augmentation des impôts; 3o. des mesures financières habilement ménagées pour cacher la véritable position des finances."

Espagne.

La *Riforma*, de Rome, organe de M. Crispi, donne les renseignements qui suivent sur l'acquisition, par l'Espagne, d'une station dans la baie d'Assab:

"En arrivant au pouvoir—dit la *Riforma*—M. Crispi a trouvé déjà entamée par M. Depretis l'affaire relative au désir de l'Espagne de posséder un point de la côte de la mer Rouge comme station navale et dépôt de charbon. Il n'y avait pas de motifs de rompre les négociations en égard au caractère de la demande et aux bons rapports existants entre l'Italie et l'Espagne.

"En se réglant sur ce qui s'est fait entre l'Espagne et l'Allemagne pour Fernando Po, on en a conclu que le gouvernement italien concédât à l'Espagne pour quinze ans, sauf à prolonger indéfiniment à moins de dénonciation un an d'avance, un territoire dans la baie d'Assab, compris entre Rasgarihal et Rasmadreara où il y a une rade pouvant offrir un mouillage sûr à deux ou trois gros navires.

"Cette concession ne diminue ni altère la souveraineté de l'Italie sur le territoire cédé. En cas de guerre entre l'Italie et n'importe quelle autre puissance, l'Italie restera sujette à toutes les garanties admises par le droit international.

"L'Italie ne renonce pas à se servir de cette station dans un but militaire; elle se réserve d'empêcher les autres Etats de s'en servir à son détriment."

La *Gazette officielle* de Madrid publie un décret royal réorganisant les conditions dans lesquelles sera accordé l'ordre de Charles III.

Désormais, pour entrer dans l'ordre, il faudra produire son dossier, et, pour obtenir un grade supérieur, il faudra avoir passé au moins trois ans dans un grade inférieur.

Les étrangers décorés de l'ordre seront soumis aux mêmes droits que les Espagnols.

Le *Temps* annonce que le célèbre romancier espagnol Fernandez Gonzalez est décédé à Madrid. Il se trouvait presque réduit à la misère.

Les membres de l'Athenæum ont décidé de faire déposer le cercueil contenant la dépouille du romancier dans la salle des séances, convertie en chapelle ardente.

Plusieurs des romans du défunt ont été traduits en français.

Une manifestation républicaine a eu lieu, le 8 janvier, à Malaga; elle comptait environ 900 personnes.

L'ordre n'a pas été troublé.

UNE ÉPIDÉMIE A MARSEILLE.—Une maladie terrible sévit, en ce moment, sur la race porcine. "On assure—dit un journal de Marseille—que, en moins d'un mois, plus de 30,000 porcs sont morts, dans l'arrondissement de Marseille, de cette épidémie qui vient de ruiner de nombreux éleveurs. On signale un propriétaire, près de Marseille, qui a subi des pertes s'élevant à 16,000 fr."

Notre confrère apprend, d'autre part, que M. le docteur Cornil, sénateur, est arrivé à Marseille dans le but d'étudier cette maladie qui prend des proportions effrayantes.

—Moi, dit Lépine à Polyte, je mets une chemise blanche tous les soirs en me couchant.

—Allons donc! blagueur!

—Mais certainement, mon cher, je ne veux pas que l'on dise de moi: "Lépine dort sale!"

Phthisie, Scrofules, débilité générale, etc.—Tous ces mots de même que les toux chroniques, les bronchites se guérissent par l'**Emulsion de Scott** faite d'huile de foie de morue pure et d'hypophosphites. Des médecins la prescrivent à leurs malades et en obtiennent les plus heureux résultats. Voici ce qu'en dit un deux: "J'ai donné du "Scott Emulsion" dans le cas d'une toux obstinée accompagnée d'hémorrhagie, de perte d'appétit, d'émaciation, de manque de sommeil, etc. Tous ces accidents ont été vaincus, et je crois que l'émulsion a guéri un cas de consomption bien constaté."—T. J. Findley, M. D., Lone Star, Texas.

Décédé, mardi soir, 24 janvier 1888, à 11 heures et demie, à l'âge de 70 ans, L. LEON BERNARD. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de son gendre, Ernest C. Villeré, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin (jeudi), à 10 heures très précises, de sa dernière demeure, encoignure des rues Champs-Elysées et Dauphine.

Don FRANCISCA PINTO DE GARCIA, natural de la Habana, y de 49 años de edad, ha fallecido á la 1 de la tarde de hoy; y dispuesto su entierro para las 3 1/2 de la tarde de mañana Jueves; su esposa, hijos, y demas miembros de las familias Vanta y Pinto, suplican á las personas de su amistad se sirvan concurrir en la hora indicada á la casa mortuoria calle de St-Claude No 433, para acompañar su cadaver al cementerio favorecerán.

Nueva Orleans 25 de Enero de 1888.

BERNARDO GARCIA é hijos.

ERNEST C. VILLERE,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles du fantaisie. Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rum, Gin, Vins de la Californie, Champagne de Pelleret Ainé, Whiskies célèbres de Dufour, etc.
16 déc—1an

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a passe maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du pectoral, j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.

HORACE FAIRBROTHER."

Rockingham, Vt., le Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il sembliait près de mourir, il étouffait, quand on, dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous en administrâmes à petites doses, souvent répétées, et au notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher fils. Juges de ma gratitude! A vous sincèrement,

MRS. EMMA GRENEY."

159 West 125th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis bien des ans de Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.

JOSEPH WALDEN."

Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.

A louer,

La maison No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser sur les lieux.

SEMENCE DE RIZ!

Semence de riz, choix, de la Caroline et du Honduras, vannée et passée au crible.

A vendre par ERNST & CO.,
1 Janv—3m. Coin Magazine et Julie.

ELKIN & CO.,
100.....Rue du Canal.....100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Colbert, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie d'Etoffes pour Rideaux
23 sept.

A vendre.

L'habitation Star de MM. L. Moutz & Cie à St Jean Baptiste sur la rive gauche du Mississippi. La propriété est en parfait état et en plein rapport.

La récolte qui vient d'y être faite a rendu 520 boucaute de sucre. Il y a 200 arpents d'excellentes souches de cannes d'une année, assez de plant de canne pour couvrir 160 arpents et des souches de deux ans. Pour prix et conditions s'adresser en personne ou l'habitation ou à Gen Lanaux jne, 3 1/2 rue Carondelet, Nlle Orléans.
11 janPP.

Avis Spécial.

La direction de l'Opéra Français, en dehors de la Nouvelle-Orléans, désire appeler l'attention des Clubs et des Sociétés de la ville, sur l'avantage qui leur est offert de louer aux conditions les plus favorables la Salle de l'Opéra, pour y donner des fêtes ou des bals avec ou sans représentations d'opéras ou d'opérettes.

Pour les conditions, s'adresser au bureau de la direction à l'Opéra. 5 an—1m mar, jeu, dim

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.

VINS supérieurs de Californie, que l'on trouve toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. 10 cents à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi bouteille du fameux Tó Kalon.
17déc—1anPP.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
Bureaux: No 33 rue du Camp.

TREIZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes sur les risques d'incendie	$ 87,714 05	
" " risques de rivières.	728 45	
" " risques maritimes.	855 20	
		$89 297 70
A ajouter: primes non acquises pendant 1886.....	$22,050 82	
A ajouter: sauvetage et profits et pertes.....	11,195 76	
		33,146 58
		$122,444 28
A déduire:		
Pertes d'incendie.....	$40,476 72	
Pertes de rivières.....	179 40	
Pertes maritimes.....	401 80	
Commissions.....	4,213 40	
Réassurances.....	8,095 03	
Primes remboursées.....	6,448 57	
Dépenses (gages, loyer, chauffage, etc., moins escompte et intérêt.	17,277 67	
		77,143 49
		$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées.		$3,781 81
Intérêt à payer le 1er juillet 1887..		7,317 07
Intérêt et dividendes déclarés cette année.....		14,703 47
Réservé pour primes non acquises pendant 1887.....		20,468 44
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital en billets d'actions.....	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèques.....	148,905 79
Billets à ordre.....	4,077 08
Propriétés foncières.....	15,000 00
Argent en banque et en main.....	74,930 71
Primes en voie de collection.....	42,087 93
Meubles de bureau et installations.	4,448 53
	$295,112 22

PASSIF.

Capital.....	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées..	3,781 81
Intérêt et dividendes.....	28,910 48
Réservé pour primes non acquises.	
Fonds de réserve et excédant.....	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNETS, Secrétaire.

Fait sous serment par devant moi, ce 18e jour de janvier 1888.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction tenu ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNETS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB